

**LE TRAIT D'UNION**  
de  
**Saint Sever de Saintonge**



JANVIER 2021 - n° 64





# Le mot du Maire



*Chers concitoyens,*

*L'année qui se termine nous a apporté des moments, trop rares, de bonheur et de répit, mais aussi son lot de soucis, de tracas et parfois de drames.*

*En 2020, nous avons perdu :*

*La bise aux proches, aux collègues, le sens des réalités quelquefois, le bas des visages, le plaisir d'aller au restaurant etc. mais parfois aussi des amis, des proches et des parents.*

*Nous savons ce que nous avons perdu durant l'année écoulée, pas encore ce que va nous apporter celle qui commence.*

*Des raisons d'espérer ? Oui, ce serait pas mal !*

*Je remercie les personnes qui ont prodigué un peu, beaucoup, de réconfort à nos administrés pour maintenir un **lien social**, priorité contre l'isolement. Une grande **solidarité** s'est mise en place, dès le début de la crise sanitaire.*

*Les travaux d'enfouissement des réseaux, pour la première partie, se terminent ; la deuxième tranche (Beillant / les Quatre Routes) est à l'étude, les travaux sont programmés pour début juin 2021.*

*La réfection des voies ferrées - Saintes / Beillant - est en partie terminée ; je suis conscient des **nuisances** occasionnées et subies par les riverains, tout comme la population limitrophe.*

*Personnellement, au nom du conseil municipal, des employés et des membres du CCAS, je formule mes **meilleurs vœux** de santé, de bonheur, de réussite et de joie afin de pouvoir se retrouver bientôt en famille ou entre amis !*

*Je vous souhaite, ainsi qu'aux membres de vos familles, une **TRÈS bonne année 2021.***

*Le Maire  
Pierre HERVE*

**Année 2021, n°1**

## **Sommaire :**

- Quel avenir pour Beillant ?
- Interview - Nées à Chantemerle

## **Dans ce numéro :**

Actualité du conseil municipal	4
Du côté des associations	13
À l'école	14
Au CCAS	15
Etat, Département, Région	16
Retour en image	19
Interview	20
Focus - Le SAS	21
Le monde d'après	22
Infos pratiques	23
La page de l'artiste	26
Programme / Chez nos voisins	27

## ACTUALITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

Quels citoyens d'une petite commune ne seraient pas fiers que leur Maire reçoive une telle invitation digne des « Grands » projets régionaux, voire nationaux.. ?

C'est celle que Pierre HERVE a découverte le 1<sup>er</sup> octobre sur l'ordinateur de la Mairie.



Que se passe-t-il donc de nouveau à SAINT SEVER ?

## Quel avenir pour Beillant ?

**LE PROJET DE FERROCAMPUS :** « Saintes est une place historique du ferroviaire » énonce le nouveau PDG de la SNCF Jean-Pierre FARANDOU ce 2 octobre sur la base de travaux de BEILLANT, et « il faut fabriquer le chemin de fer de demain à l'aide des nouvelles technologies ».

Le plan de relance sur le ferroviaire est de 4,7 milliards d'euros, dont 1,2 milliard uniquement pour la Région Nouvelle Aquitaine, expose Alain ROUSSET, Président de Région.

**ET NOUS ? A BEILLANT ? A SAINT SEVER-DE SAINTONGE,** voulez-vous dire ....

Pierre HERVE l'a constaté, personne ou presque dans l'assemblée ne sait qu'il est à SAINT-SEVER DE SAINTONGE, puisqu'il est à BEILLANT....

Mais SAINT-SEVER DE SAINTONGE ou BEILLANT, personne ne sait non

plus répondre à cette question :

**Qu'est-ce que le projet de FERROCAMPUS et ces milliards d'investissement inscrits au contrat de dynamisation de Saintonge Romane, vont apporter de façon directe à notre territoire rural, à notre commune et aux communes juste limitrophes, au-delà d'une amélioration globale pour le bassin d'emploi ?**



Basse de travaux de Beillant  
réunion en présence du PDG de la SNCF

*« Saintes est une place  
historique du ferroviaire »*



Aujourd'hui, et hier ...

### HISTORIQUE :

1854 : projet de liaison entre La Rochelle et Angoulême, puis Limoges où l'on devait rejoindre la ligne de Bordeaux vers Lyon.

14 juin 1861 : Décret Impérial qui déclare d'Utilité Publique l'établissement d'un chemin de fer d'Angoulême à Saintes et mise en adjudication de la concession des chemins de fer de Saintes à Coutras (future ligne Nantes/Bordeaux)

15.04.1867 : premier train entre Angoulême et Cognac

16.10.1867 : inauguration officielle par le Ministre des Travaux Publics Monsieur FORCADE de la ROQUETTE, somptueux banquet à Cognac, et prédiction par le Ministre de la prospérité future de Saintes grâce au Chemin de fer.

1874 : ouverture de la ligne Saintes/Coutras après de lents travaux.

Beillant se trouve, début 1900, au point de bifurcation des lignes de Coutras et d'Angoulême.

#### AUJOURD'HUI :

La ligne **Saintes/Angoulême** représente environ 450 000 voyageurs par an.

De septembre 2010 à mai 2011 Réseau Ferré de France a procédé à une importante rénovation par remplacement des rails, des traverses et du ballast, ainsi que par modernisation de la signalisation. 60 millions d'euros ont été financés par le conseil régional de Poitou-Charentes, les départements de Charente et Charente-Maritime, l'Agglomération du Grand Angoulême et l'Europe.

De nouveaux travaux de régénération sont néanmoins encore nécessaires. Du 31 août au 29 novembre 2020 le chantier a consisté à renouveler ponctuellement 12 km de voie entre Saintes et Beillant, à créer des fossés afin de reconstituer le réseau hydraulique et améliorer la gestion des eaux pluviales. La circulation des trains a été remplacée par des cars et le sera de nouveau du 11 janvier au 9 juillet 2021.

Elle est dotée d'un triangle de retournement qui permet à la locomotive de repartir dans l'autre sens. Un important chantier des chemins de fer de l'Etat est situé entre ces deux lignes ; on y stocke des fûts de créosote servant à traiter les traverses en bois.

On dote la gare d'une bibliothèque et d'un buffet.

La ligne vers Angoulême est parcourue dans les années 1950 par la petite série très moderne de



BEILLANT - La Gare,  
bifurcation d'Angoulême, Bordeaux, Royan

locomotive CC65000, machines diesel-électriques surnommées « sous-marins ».

Pendant cette nouvelle période la signalisation sera modernisée.

Les travaux sont réalisés par un Groupement associant Colas Rail et l'agence Colas de Mérignac.

#### *« Saintes et Bordeaux à moins d'une heure. »*

La ligne **Saintes/Bordeaux** compte 2000 voyageurs par jour, soit environ 700 000 par an. Si la ligne a été moderne dans les années 1950, l'infrastructure est devenue franchement médiocre, les rails ont au moins 50 ans, les joints tapent et la vitesse doit obligatoirement être ralentie à 40 km/h sur près d'un tiers du parcours alors que la ligne est conçue pour du 110 km/h. Il s'agit donc de moderniser cette ligne qui manque cruellement de compétitivité et faire monter la vitesse moyenne à 140 km/h. Le Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes a demandé que les études programmées pour 2024 prévoient de faire

passer le temps de trajet entre Saintes et Bordeaux à moins d'une heure.

Cela implique de remplacer les rails mais aussi, ultérieurement, de reprendre le système de signalisation, voire de redessiner des courbes. Le coût des travaux se chiffrera à terme en dizaines de millions d'euros, essentiellement de l'argent public car seul un tiers du coût du TER est supporté par la billetterie. Le prix à payer pour éviter toujours plus de véhicules sur la rocade bordelaise et pour faire face au début de contrat de délégation de service public qui démarrera en 2022....

D'un montant global de 29.94 millions d'euros pour l'instant, les travaux actuels sont rendus possibles par l'engagement de l'Etat (46,75%) de la Région Nouvelle Aquitaine (30,30%) du Département de la Charente-Maritime (14,60%) et de SNCF Réseau (8,35%).

## La gare de Saint Sever de Saintonge

### Le contexte Urbanisme/ Transport

Dans l'optique de réduire l'autosolisme la Région mène des études importantes pour une mobilité plus raisonnée. Dans le cadre des Lois Solidarité et Renouveau urbain et Engagement National pour l'Environnement, les gares ou les haltes ferroviaires représentent des leviers d'action. Elles sont éventuellement un potentiel à valoriser face à l'augmentation des coûts de la mobilité individuelle, des externalités négatives pour les collectivités (stationnement, congestion...) et des effets néfastes pour l'environnement.

La gare de Saint Sever de Saintonge se situe dans des zonages de protection environnementale importants (Znieff 1 et 2, Zico, Natura 2000 ZPS et ZSC°).

Znieff 1 et 2 : secteur de grand intérêt biologique ou écologique  
Zico : zone d'importance communautaire pour les oiseaux  
Natura 2000 ZPS : conservation des oiseaux sauvages  
Natura 2000 ZSC : préservation des habitats naturels d'intérêt communautaire

*« un train toutes les 45 mn au lieu de toutes les 67 mn »*

Le bâti environnant est peu développé et des réserves foncières sont disponibles, ce qui peut permettre une densification raisonnable et une croissance de la commune dans un objectif de développement ou de transformation de la gare. Mais cette éventualité sera soumise à des études spécifiques afin de préserver l'environnement existant.



**Le chef de gare à BEILLANT. SNCF**  
Crédit photo Deni Bonnaud

Il a d'ores et déjà été établi qu'une augmentation du trafic ferroviaire (un train toutes les 45 mn au lieu de toutes les 67 mn) n'est pas susceptible de générer d'incidence supplémentaire notable sur la faune et que les chantiers peuvent être organisés de façon à ne pas dénaturer les espaces naturels.

## Atouts et faiblesses de la gare

### Un rapport très éclairant

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) analysait et notait déjà en 2012 les atouts et les faiblesses de la gare :

**Positif :** très bonne accessibilité en voiture particulière

**Négatif :** itinéraires immédiats à la gare non adaptés pour la circulation VP

- mauvaise qualité des espaces publics gare, dégradation du cheminement piéton
- absence de guichet automatique, pas de billet ni d'information

**Conclusion :** faiblesses importantes qui sont des points noirs pour une gare de desserte locale. Aucun service à l'exploitation ferroviaire, accès immédiat véhicule privé et piéton de très mauvaise qualité.

La gare est actuellement en état de délaissement. Deux trains s'y arrêtent quotidiennement permettant un aller-retour pour Saintes sur la ligne La Rochelle Angoulême.

### Accessibilité

Gare accessible par route Départementale, mais les itinéraires par outils de navigation orientent vers des chemins privés ou pas aménagés. Accessibilité piétonne de très mauvaise qualité (traversée des voies ferrées...). La signalisation du hameau n'indique à aucun endroit les directions gare SNCF.

### Intermodalité

Aucun guichet automatique d'achat des billets

Aucune intermodalité possible (Transport en commun, vélo...)

### Urbain

Potentiel de développement urbain quasi-nul

## Perspectives envisagées... peut-être

- Créer un jalonnement identifiant l'allée de la gare comme Parking de la gare (une dizaine de voitures). Cette action présente l'avantage de ne pas engager des aménagements importants et coûteux des voies d'accès.

- Créer un cheminement de qualité sur le périmètre de la gare assurant une sécurité pour les usagers vers les quais, ce qui donnerait un peu d'attractivité à la gare.

- Proposer un guichet automatique, minimum pour une halte

ferroviaire, ce qui permettrait d'acheter un billet mais aussi d'avoir un point info sur les TER et autres solutions alternatives à la voiture individuelle.

*« Aménager les espaces extérieurs, quais, traversées de voies »*

- Rendre la gare visible par une signalisation directionnelle dans le village.

- Aménager les espaces extérieurs, quais, traversées de voies.

- Accessibilité vélos à déployer afin de multiplier les alternatives modales des habitants de la commune et des communes avoisinantes (voie équipée de bande/piste cyclable, accroche-vélos...)

Notons que le projet d'électrification de la ligne Angoulême-Saintes-Royan qui devait permettre une à deux liaisons TGV directe par jour entre Paris et Royan et qui figurait au CPER (Contrat de Plan Etat-Région) 2015/2020 semble abandonné.

## Et vous ? Vous en pensez quoi ?

Vous y êtes-vous habitués à cette gare délaissée, ou auriez-vous envie qu'elle redevienne un centre de vie ?

Qu'elle redevienne une halte comme envisagée par le rapport de la DDTM, ou bien quelque chose d'autre ?  
Quoi d'autre ?

Le chef des « Grands Projets » à la Région, le Chargé d'études de la SCET qui travaille sur le Ferrocampus, les interlocuteurs plus directs à la CDA, ont-ils inclus une ébauche de réponse dans leurs études ? Accepteraient-ils nos suggestions ? Prendraient-ils en compte le fait que BEILLANT a été une halte florissante qui mérite qu'on ne la laisse pas tomber, ne

serait-ce que pour la population de Saint Sever de Saintonge et pour celle des villages avoisinants ?....



BEILLANT - En attendant le train sénatorial  
Inauguration du Pont en 1905

## En attendant...

**Consultation de la Région Nouvelle Aquitaine, Compte-rendu du comité de ligne TER seront consultables à partir du 15 JANVIER 2021**

Afin de permettre aux habitants et usagers d'échanger avec la Région, SNCF voyageurs, SNCF réseau et SNCF gares et connexions sur les horaires, tarifs, travaux...

la Région Nouvelle Aquitaine organise chaque année une concertation en ligne.

Jacky EMON, conseiller régional délégué au TER et William JACQUILLARD, conseiller régional délégué aux gares et à l'intermodalité, animent ce comité de ligne qui s'est déroulé en 2020 le 24 septembre, dans un format 100 % digital.

Consultez le compte-rendu qui rassemble l'ensemble des sujets abordés et les réponses apportées à partir du 15 janvier 2021.

**Et projetez de participer peut-être en 2021....**

## Jacky EMON - Au cœur de la modernisation ferroviaire

Interrogé par Pierre HERVE, voici ce que Jacky EMON nous dit :

### SNCF-BEILLANT

La régénération totale des voies va être terminée le 12 décembre 2020.

Ainsi, après 15 semaines de fermeture de la ligne Saintes-Beillant, les trains vont à nouveau circuler vers Bordeaux et Angoulême. Je remercie la commune de Saint-Sever pour sa coopération pendant cette période où la circulation routière a été perturbée avec la fermeture des passages à niveau.

Bien évidemment, je souhaite que les voyageurs qui empruntent le train régional au départ de votre commune en gare de Beillant, matin et soir, soient plus nombreux (un

aller vers Saintes le matin et un retour depuis Saintes, en fin d'après-midi).

J'ai personnellement, comme Conseiller Régional Nouvelle-Aquitaine, en charge des transports ferroviaires, demandé à ce que les quais de votre gare soient reconstruits pendant ces travaux (côté Cognac). Avec Pierre HERVE, votre Maire, nous avons demandé à ce que le bâtiment gare soit « rafraîchi ».

Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine finance ces travaux à hauteur de 20.6 millions d'euros sur un total de 58.8 millions d'euros pour l'ensemble de la ligne de Saintes à Angoulême.

A partir du début janvier 2021, nous allons attaquer la rénovation complète de la ligne de Beillant à Angoulême. La mise en place d'une signalisation ferroviaire moderne est prévue et celle-ci sera fonctionnelle depuis la gare de Beillant en 2023

\* Un transport routier de substitution sera mis en place pendant cette période de 6 mois entre Saintes Cognac et Angoulême. Ce transport routier tiendra des correspondances TGV à Angoulême à l'arrivée et au départ de celle-ci. ■

### Jacky EMON

Conseiller Régional Délégué  
de Nouvelle-Aquitaine

## Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est **un document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle d'un ensemble de communes.**

Il définit le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet d'aménagement et de développement à l'horizon des 20 prochaines années et le formalise au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol.

Le PLUi doit exprimer spatialement un projet de territoire partagé, consolidant les politiques nationales et territoriales d'aménagement intégrant les spécificités des communes de la CDA.

*« Le passé laisse une trace comme les pas dans le sable, mais c'est vers l'avenir que l'on marche. »*

*Agnès Ledig*

Le lancement du PLUi aura lieu en mars 2021 et se terminera en mars 2025. Il occasionnera de nombreuses informations ou consultations publiques. D'ores et déjà, on sait qu'il va amener à s'interroger sur le maintien de la constructibilité de zones à urbaniser n'ayant pas été bâties dans le cadre du PLU.

## Cabinet Médical

Afin de soutenir le mieux possible la prospection du docteur RAPIN qui recherche activement un (ou deux) médecin(s) en remplacement des docteurs PERDRIER et GATEAU, le Maire ainsi que des représentantes des communes de Rouffiac et Montils ont reçu en mairie Mme la Sénatrice Corinne IMBERT très impliquée dans la lutte contre la désertification médicale.

Il s'ensuit un espoir de reclassification de la commune de Saint Sever de Saintonge par le département en "zone fragile", ce qui offrirait des aides financières complémentaires à l'installation d'un jeune médecin.

Par ailleurs un courrier des trois maires a été adressé au Directeur de la délégation départementale de l'ARS de Charente-Maritime,

afin d'attirer son attention sur le classement nécessaire de ces trois communes en désertification médicale lors de la réévaluation effectuée par l'ARS en 2021.



## Les Conseils Municipaux résumés

### 10 juillet 2020

1) Désignation des délégués des conseils municipaux et des suppléants en vue des élections sénatoriales  
Les délégués élus sont : Mr HERVE, Mme PEQUIGNOT et Mr TIBURCE  
Les délégués suppléants élus sont : Mr GABORIAUD, Mr TERRIERE, Mr FERRARI

2) Deuxième tranche de mise en souterrain des réseaux  
La première tranche des travaux est en phase de finalisation, la deuxième tranche pourrait se situer sur la route de Beillant, jusqu'au carrefour de la rue de Saintonge, puis en direction de Courcoury jusqu'au pont de la Seugne. Une étude financière et de faisabilité va être réalisée auprès du SDEER, suivie des demandes de subventions. Les travaux pourraient être réalisés dans les deux années à venir.

### 17 septembre 2020

1) Droit de préemption urbain  
Deux ventes non préemptées par la commune (5, rue des Vignes et 3 allée du Bois des Cots)

2) Achat de terrain  
Cadastré B 1093 de 955 m<sup>2</sup> (300 euros) afin d'installer une citerne incendie

3) Bilan des comptes SEMIS 2019  
Le conseil municipal confirme son engagement financier auprès de la SEMIS concernant les 5 logements locatifs sociaux situés rue de La Nougerée.

4) Bénévolat  
Plusieurs habitants de la commune, proposent leurs services afin d'embellir la commune (entretenir les berges du fleuve Charente...)

Au regard de la complexité des responsabilités engagées (responsabilité civile, assurance), le Conseil Municipal ne peut malheureusement accepter.

5) Fermage 2020/2021  
Concerne le terrain communal loué au lieu-dit « La Coudray », le loyer sera pour cette période de 142,93 E, soit 0,5% d'augmentation

6) Projet d'économie d'énergie pour le groupe scolaire  
La dépense électrique de l'école étant trop élevée, une réflexion est engagée pour remplacer l'éclairage actuel par la mise en place de LED. Afin de réaliser des économies d'énergie tout en assurant la sécurité des enfants et des personnels, une étude va être effectuée dans les mois à venir.

7) Logement communal  
Les anciens locataires sont partis mi-mars 2020, des travaux ont été réalisés pour la somme de 3 000 euros afin de remettre l'habitation à la location dans des conditions sanitaires et de sécurité optimales.

8) Commissions CDA  
*Urbanisme, habitat et transition énergétique* = Anthony TERRIERE / Jean-Michel TIBURCE  
*Transport et mobilité* = Audrey FERREIRA / Jean-Michel GABORIAUD  
*Education, petite enfance, enfance et jeunesse* = Frédérique DUPONT / Karine RESSOUCHE  
*Développement économique, économie circulaire, Economie Sociale et Solidaire, transition numérique* = Pierre HERVE / Anthony TERRIERE  
*Finances, ressources humaines, administration générale et équipements communautaires* = Brigitte LECLERC / Jean-Michel GABORIAUD  
*Solidarité, santé et politique de la ville* = Corinne PEQUIGNOT / Nathalie TRICOIRE  
*Eau et assainissement, GEMAPI, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie* = Bruno FERRARI / Jean-Louis DEMINIER

*Aménagement et attractivité du territoire, tourisme* = Mme Dominique MONDIN / M. Jean-Louis DEMINIER.

9) Salle des fêtes  
Travaux et vérifications obligatoires seront réalisés avant le 02 novembre 2020 (date de la visite du SDIS et de la gendarmerie)

10) Travaux SNCF  
Mr le maire est intervenu auprès de la société COLAS RAIL afin qu'elle mette en place des panneaux de limitation de vitesse (30km/h) pendant la période des travaux.

## Les Conseils Municipaux résumés

### 11) Panneau pêche Pont de BEILLANT

Il va être installé prochainement dans le cadre de la labellisation « pêche » Chaniers-Beillant.

### 12) Défense incendie

Un travail de repérage de l'état des bornes et plaques a été réalisé :

Une borne hors service impasse Louise Michel,

Des bornes et des bouches vieillissantes devront être changées dans les années à venir (investissement à prévoir).

### 13) Opération « Nettoyons la Nature »

L'événement se déroulera le samedi 26 septembre

### 14) Travaux rue De la Nougerée et De la Tagnière

La date de début des travaux est reportée en début d'année 2021 afin d'éviter une gêne trop importante pour les agriculteurs (vendanges).

### 05 novembre 2020

La séance est ouverte par une minute de silence à la mémoire de Mme FAVREAU Brigitte (conseillère départementale) et à Mr PATY Samuel (professeur assassiné).

#### 1) Droit de préemption urbain

4 ventes non préemptées par la commune (14 E chemin de Fruger, 2 impasse Louise Michel et 45 B rue de Saintonge, 23 rue de Reutin des Bois, 23 route de Beillant)

#### 2) Achat de terrain

La commune fait valoir son droit de préférence auprès de la SAFER pour l'achat d'un terrain de 3 422 m<sup>2</sup> (26 500 E) en zone constructible, le conseil municipal vote également l'achat de 3 terrains situés en zone AU afin d'envisager un lotissement (ZC- 7620 m<sup>2</sup> soit 26 670 E, ZC 143-2 136 m<sup>2</sup> soit 7 476 E, et ZC 144- 2 184 m<sup>2</sup> soit 7 644 E)

#### 3) Contrat d'assurance, groupe du centre de gestion

Pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2021, l'assureur de la commune pour les absences du personnel sera ALLIANZ VIE /GRAS SAVOYE

#### 4) Décision modificative n°1 (DM1)

Le budget pour l'assainissement collectif de la salle des fêtes n'est pas suffisant au regard d'un problème de pente de terrain, un complément au budget d'environ 1000 € sera nécessaire.

#### 5) Loyer communal

A compter du 16 novembre 2020, le logement pourra être reloué, le conseil municipal décide de ne pas augmenter le prix du loyer (500 E/mois).

#### 6) Site internet de la commune

Le site structurera la communication de la commune et permettra aux administrés d'avoir accès à de nombreux services et informations. Le prestataire SOLURIS est retenu (700E TTC/an, pendant 3 ans)

#### 7) Circulation (demande d'un administré)

Le manque de marquage au sol et de trottoirs aux abords de l'école est dangereux pour les piétons (enfants et adultes). La « rue de Saintonge » et la « rue de la Nougerée », ainsi que la vitesse excessive des véhicules dans l'ensemble de la commune questionnent. Mr Le maire va interpeller la gendarmerie pour que des contrôles plus fréquents puissent être réalisés. La CDA va aussi être sollicitée afin d'envisager l'amélioration du marquage au sol. D'autre part, il est prévu de rajouter des points lumineux à différents endroits de la commune.

#### 8) Bouche incendie défailante « Chez Tapon »

Elle sera réparée pour une somme de 1775,50 TTC

### 17 décembre 2020

La séance est ouverte par une minute de silence à la mémoire de Mr Chenilleau (porte drapeau communal), ainsi que pour Mr Giscard d'Estaing.

#### 1) Droit de préemption

3 ventes non préemptées par la commune (18 rue des Quatre Routes, 86 rue de Saintonge, 19 rue du Grand Village)

#### 2) Convention de partenariat avec l'association le « SAS »

Cette association d'aide à l'insertion, peut effectuer des travaux de restauration du petit patrimoine. Cette année, elle a réalisé la réfection de la façade de la Mairie, de l'Ecole ainsi qu'un rafraîchissement de la grille devant la Mairie.

## Les Conseils Municipaux résumés

### 3) Durée d'amortissement : Travaux collège Edgar Quinet

Les travaux ont été effectués en partenariat avec les différentes communes de la CDA. Notre participation est de 5994,00 (durée d'amortissement d'un an).

### 4) Avenant : Délégation au Maire par le Conseil Municipal

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte que le Maire décide de la conclusion et de la révision d'un louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

### 5) Compte-rendu de la commission travaux du 30 novembre

Bilan des dépenses pour les six derniers mois.

Projets 2021, travaux de voirie prévus en 2020 reportés en 2021 (rue de La Nougerée et fossé rue de La Tagnière), rafraîchissement bureau du Maire et projet de bornes incendie.

Les travaux de la 1ere tranche d'enfouissement est en cours d'achèvement (une subvention départementale de 15473,00 a été accordée). La 2eme tranche se situera entre Beillant et les Quatre Routes et jusqu'au Pont séparant St Sever de Courcoury.

### 6) Compte-rendu de la commission finance du 08 décembre

Le contexte sanitaire a réduit certaines dépenses mais également des recettes

### 7) Référent pour l'association « Les savoirs Faire du Cognac » : Mr Jean-Louis DEMINIER

### 8) Convention

La signature d'une convention relative à l'adhésion au service retraite du Centre de Gestion de la Charente Maritime, permettra la gestion des dossiers retraite des employés municipaux.

### 9) Vente terrain

Le conseil municipal vote la vente du terrain cadastré ZB 76de 7 895 m2 pour un montant de 2 000€ TTC

### 10) Questions diverses

- Chicanes de ralentissement

Le département va proposer une nouvelle étude afin d'améliorer la première

- Rehaussement plaques d'assainissement

Des travaux devraient être rapidement effectués selon une responsable d'Eau 17.

- Radar pédagogique

Il est prêt par la CDA. Il sera régulièrement changé de place afin de sensibiliser les automobilistes au respect des vitesses de sécurité.

- Travaux SNCF

Les travaux n'étant pas terminés, la remise en état des routes n'est pas d'actualité. La SNCF a néanmoins prévu des devis pour la « rue du Parc » et le chemin de la station d'épuration.

- Téléthon

Les dons effectués pour le téléthon cette année s'élèvent à 921,73 €

- CCAS

Les « petites mains » de l'atelier travaux manuels ont fabriqué des décorations de Noël pour les personnes âgées de 75 ans et plus. Les bénévoles ont organisé la distribution des cadeaux pour le plaisir de chacun.

- ECOLE

Des chocolats ont été offerts à tous les élèves de l'école suite à l'annulation de l'arbre de Noël (raisons sanitaires).

- Eclairage école

Afin de respecter la réglementation, une étude complémentaire est nécessaire.

- CIID CDA

Mme DUPONT est membre suppléante pour la commission intercommunale des impôts indirects de la CDA de Saintes.

- Ordures ménagères

Une hausse des taxes est annoncée par la CDA ; elle serait le résultat d'une très forte augmentation des taxes de l'État. De plus, le recyclage coûte de plus en plus cher et la volonté de l'État est de réduire au maximum les déchets de chacun. Aucune information n'a été faite aux élus ni à la population pour le moment.

Des questions diverses sont évoquées en fin de Conseil Municipal, nous vous invitons à venir en mairie consulter l'intégralité de chaque Conseil Municipal. Les comptes rendus sont affichés pendant 1 mois. Au-delà, ils sont consultables en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

## IN MÉMORIAM



A l'instar des conseillers départementaux qui ont rendu hommage à Brigitte FAVREAU lors de leur séance du 26 octobre dernier, le Maire et les conseillers municipaux ont observé une minute de silence à la mémoire de leur ancienne conseillère lors de leur réunion du 7 novembre 2020.

M. Jean CHENILLEAU



dit « Papy Jean », porte drapeau des Anciens Combattants de la Résistance

Né d'une fratrie de 10 enfants, il a dû travailler jeune, comme dans toute famille nombreuse. Il fut ouvrier agricole à BOUGNEAU et aux alentours, avant d'effectuer son service militaire au sein d'un Régiment de transmission à Agen. Puis la Guerre d'Algérie l'éloigne des siens durant deux ans. A son retour il passe un CAP de maçonnerie et sera maçon jusqu'en 1982. Ensuite employé au lycée Recouvrance de Saintes, il prendra sa retraite à 58 ans.

A la retraite, outre ses loisirs de pêche, chasse et jardinage, il s'impliquera dans la vie associative, le catch, la pétanque, les aînés ruraux et sera également conseiller municipal de 1971 à 1977.

Porte drapeau de la commune durant 20 ans et médaillé en 2012 par Monsieur le Maire pour son dévouement en tant que porte drapeau communal.

Jean-Chenilleau, Papy Jean, décédé le 7 novembre 2020, va nous manquer.

Le 2 novembre, jour de la rentrée scolaire, après les vacances de la Toussaint, professeurs et élèves de l'école, ont respecté une minute de silence à la mémoire de Samuel Paty, le professeur assassiné de Conflans-Sainte-Honorine.



## Cérémonie du 11 novembre

Sans public et dans le respect des mesures sanitaires, la cérémonie du mercredi 11 novembre 2020, commémorant la signature de l'Armistice de 1918, s'est déroulée en format réduit au monument aux morts.

Cette commémoration était marquée par le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.



### MISSION TERMINEE

*Elle lui avait dit "N'y vas pas!  
"Novembre, l'hiver vient à grands pas,  
"Dehors, il fait déjà bien froid,  
"Ils feront aussi bien sans toi."  
"Oui, mais je suis un porte-drapeau,  
"Cette mission, je l'ai dans la peau,  
"Ce ne sont pas mes quatre-vingts ans  
"Qui m'empêcheront d'être présent."*

*Chemin faisant vers le ralliement,  
Il pense à tous ces grands moments,  
D'une vie marquée d'événements.  
La guerre et tout ce chemin parcouru  
Près des copains aujourd'hui disparus.  
A l'ancien de quatorze, qui, un jour,  
Lui avait confié le bel emblème  
Représentant souffrance et bravoure  
Don de soi, sacrifice suprême.*

*Ils sont tous présents au rassemblement,  
Monsieur le Maire, les Adjoints, les Présidents,  
Les Sapeurs-Pompiers et puis les musiciens,  
Et tous les combattants devenus Anciens.  
On serre des mains, on ajuste les baudriers,  
On visse les hampes, on fixe le béret guerrier.  
Chacun donne des nouvelles de sa Société,  
Ils sont heureux de se revoir, ces entêtés.*

*Le défilé est parti au pas cadencé  
"Elle avait raison, j'aurai dû renoncer,  
"Le poids du drapeau et aussi celui des ans...  
"J'arriverai quand même jusqu'au monument".*

*Sonnerie: "Aux Morts" tous les drapeaux s'inclinent,  
Ferme tes yeux, sens tes forces qui déclinent,  
Le drapeau doit toujours flotter même si tu meurs,  
Alors, pique le droit dans le massif de fleurs.*

*Dans le froid de la minute de silence,  
Comme le soldat fauché alors qu'il s'élançait,  
Couché au sol, il vit encore les trois couleurs  
S'incliner, le couvrir, lui rendre les honneurs.*

## DU COTÉ DES ASSOCIATIONS



Le comité des fêtes « Les Goules Réjouies » vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Cette année « particulière » ne nous a pas permis d'organiser les manifestations prévues au calendrier. Mais nous avons hâte de vous retrouver toutes et tous l'année prochaine pour l'Entrecôte, la Sardinade et son feu d'artifice, la Bourse à l'enfance et bien sûr le Père-Noël.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2021.



### L'atelier des aînés

Mi-décembre, les membres du CCAS se sont rendus aux côtés de nos aînés. À cette occasion, une composition réalisée par les petites mains de l'atelier de travaux manuels leur a été offerte.



Ainsi, 10 couples et 41 personnes ont pu échanger et apprécier un moment de partage et souligner le travail artistique réalisé par l'atelier et remercient l'ensemble des intervenants.



Un grand merci aussi pour la décoration de la commune, réalisée par l'équipe de l'atelier.

*« Une vie sans chocolat est une vie à laquelle manque l'essentiel. »*

*Marcia Colman  
et Frédéric Marton*



« Les Chocolats du cœur »  
d'Alex Olivier

### L'APE - Opération chocolats de Noël

#### Un succès bien mérité pour l'opération «Chocolats de Noël»

Pour la deuxième année consécutive, l'association des parents d'élèves de l'école Saint Sever Rouffiac a organisé une opération «Chocolats de Noël». Elle a commencé à la mi octobre et s'est clôturée le 17 novembre 2020. Cette année, l'APE a décidé de toucher plus de monde en distribuant les

catalogues des «Chocolats du cœur» d'Alex Olivier dont les produits sont de fabrication Française, avec le label Bio et équitable, dans les boîtes aux lettres des habitants des 2 communes. Cette opération a été particulièrement réussie grâce à la mobilisation des parents d'élèves de l'APE. En effet, l'association a réalisé un bénéfice supérieur à celui l'année dernière. L'argent

ainsi récolté va pouvoir servir pour le financement des sorties scolaires des élèves, pour l'achat de diverses fournitures destinées aux enfants et aussi pour honorer les frais d'intervenants extérieurs\*. La distribution des chocolats s'est déroulée pendant la semaine précédant les vacances de Noël.

(\* Les interventions extérieures restent possibles, hors confinement, dans une année normale, sans virus).

## A L'ÉCOLE

Vendredi 18 décembre 2020, dernier jours d'école avant les vacances de fin d'année, l'opération « Petites gourmandises de Noël » organisée par la municipalité, a permis à tous les enfants de l'Ecole de Saint Sever Rouffiac de recevoir un sachet de petites douceurs chocolatées. Distribuées avant de quitter la classe, les enfants, joyeux, ont rejoint leurs parents pour des vacances bien méritées.



### Rappel

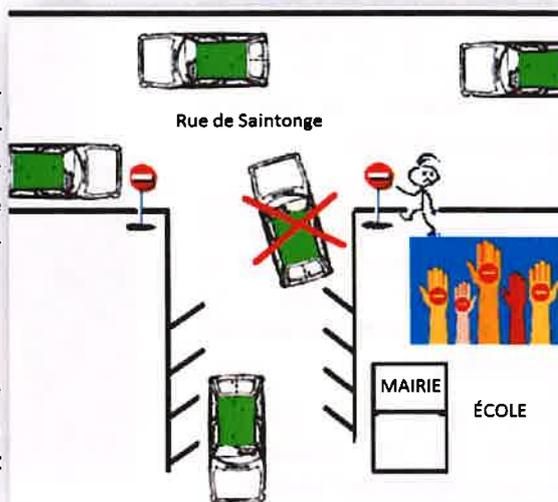


Comme vous avez pu le constater (ou pas), à l'entrée du parking de la mairie/école près de l'arrêt de bus, se trouvent deux panneaux signalétique.

Sa signification : il est interdit de prendre la route dans ce sens : une fois engagé sur le parking, **vous ne pouvez plus faire demi-tour**, sinon vous vous retrouvez face à ces panneaux de sens interdit.

Rappelons que prendre un **sens interdit** est une infraction au Code de la route sanctionnée par une contravention de classe 4 avec une amende forfaitaire de 135€ (90€ minorée ou 375€ majorée selon le délai de paiement), un retrait de 4 points et parfois une suspension du permis de conduire.

**Merci de bien vouloir respecter le sens de circulation instauré afin que toutes personnes, petites et grandes, jeunes et âgées puissent circuler en sécurité.**



## CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

### Présentation des membres élus

Président :

le Maire : Pierre HERVÉ

Conseillers élus :

- Corinne PEQUIGNOT (Vice présidente),
- Jean Louis DEMINIER,
- Audrey FERREIRA,
- Dominique MONDIN,
- Nathalie TRICOIRE.

Membres nommés par le Maire :

- Lucette BARBAUD,
- Aline BIDARD,
- Daniel GANAYE,
- Gisèle HOFFMANN,
- Claudie MARIE .



### Remerciements

Un élan de solidarité est toujours apprécié, chacun y œuvre sans nul doute au quotidien dans son environnement. Merci à vous tous de prendre soins des uns et des autres.



*« Il est préférable d'empêcher un ami de tomber que de l'aider à se relever. »*

*Anonyme*

Nous voudrions souligner et remercier particulièrement ces personnes (elles se reconnaîtront) qui partagent régulièrement des légumes pour les plus démunis,

proposent des meubles et de l'électroménager ou bien encore font don d'une somme au profit du CCAS.

Nous sommes sensibles à ces gestes de générosité qui permettent d'apporter un peu d'aide et de soutien et renforcer les liens.

Sachez que les bénéficiaires vous en sont reconnaissants.

Merci pour eux,

## Rencontre et Part'âge 17 - Lutte contre l'isolement

Après avoir reçu une formation, des bénévoles se rendent disponibles pour passer du temps (une ou deux heures voire un après-midi par semaine au choix) avec une personne qui souffre de la solitude.

Cette action est encadrée et suivie. Une assistante sociale (bénévole) visite les demandeurs pour vérifier les attentes et le cadre d'accueil du bénévole ainsi que ses préférences (activité, géographiques..).

Un bilan semestriel, est organisé lors d'une réunion échange, menée par un psychologue, pour voir comment cela se passe.

**Le besoin de bénévoles au sein de l'association est important.**

Si vous êtes intéressés par la relation humaine, l'association Rencontre et Part'âge 17, service de visiteurs bénévoles à domicile organise des formations en 2021 .

Pour toutes informations complémentaires contacter :

**Aline Bidard**  
**Tel. 07 .77 .07. 55. 28**

# ÉTAT, DÉPARTEMENT, RÉGION

Article à paraître dans les bulletins municipaux des communes du canton de Thénac

## Le mot de vos Conseillers départementaux du canton de Thénac

le 19 novembre 2020 – 2050 s

### Un fonds de soutien social exceptionnel

Suite à l'ampleur de la crise sanitaire due au Covid-19, nous souhaitons rendre hommage et saluer le dévouement et l'engagement de nos soignants, des personnels de la santé, du secteur médico-social et bien sûr, les agents du secteur social du Département.

Dans le cadre de sa mission de chef de file des solidarités, le Département favorise l'accompagnement et la protection des personnes âgées et en situation de handicap. Cette situation a fragilisé financièrement plusieurs structures et notamment les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile qui **assurent des prestations essentielles de services ménagers ou d'aide à la personne**. Le Département, maillon incontournable dans cette crise a voté un fonds de soutien de 5 millions € destiné aux établissements et services sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées et handicapées ainsi qu'à ceux de l'aide sociale à l'enfance. Ce fonds exceptionnel (hors primes versées aux personnels) permet d'aider les structures à faire face aux charges supplémentaires dues à la crise ainsi qu'aux déséquilibres liés aux déficits d'activité. Ces mesures illustrent notre volonté d'agir en faveur des plus fragiles.

### Un Plan Santé de 5 millions €

Mobilisé contre les déserts médicaux, le Département a présenté et voté le « Plan exceptionnel Santé » afin d'inciter les jeunes médecins à s'installer dans les territoires identifiés déficitaires en Charente-Maritime. Ce plan ambitieux comprend notamment l'attribution de bourses aux étudiants en médecine, contre une installation en secteur fragile, un co-financement lié à la création de Maisons de santé pluridisciplinaires, un financement pour l'installation de jeunes médecins... Objectif : assurer à chaque habitant une réponse concrète en matière de santé.

### Bonne et heureuse Année 2021

A l'occasion de cette nouvelle année, nous vous adressons nos vœux les meilleurs. Que 2021 puisse vous apporter une vie redevenue normale pour tous, la santé pour chacune et chacun d'entre vous, le bien-être partagé et la réussite dans vos projets.

Très fidèlement

Les Conseillers départementaux du canton de Thénac

## ÉTAT, DÉPARTEMENT, RÉGION

### Pays de Saintonge Romane : lancement du nouveau site Internet

Instance de réflexion et de partenariat entre les communes de la Communauté d'agglomération de Saintes, de la Communauté de communes Cœur de Saintonge, et la Communauté de communes de Gémozac et de la Saintonge viticole.

Pays de Saintonge Romane est la représentation et le symbole d'un territoire présentant une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale au centre de notre département de la Charente-Maritime.

Son rôle : porter des politiques publiques telles que

- Schéma de cohérence territoriale (Scot),



- Le programme européen LEADER (soutien des projets innovants en zone rurale),



- Le système d'information géographique (SIG),

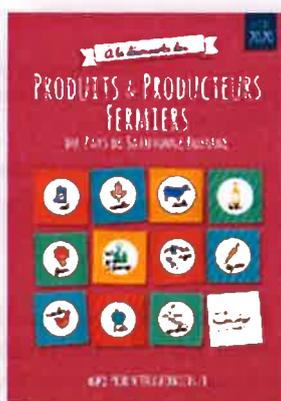
- L'accompagnement auprès des communes dans leurs démarches et projets d'aménagement et/ou d'urbanisme,



- La mise en place de projets culturels et/ou patrimoniaux,



- La valorisation de la production fermière et promotion des circuits courts.



[www.payssaintongeromane.fr](http://www.payssaintongeromane.fr)

Ce nouvel outil présente de façon claire et synthétique, l'actualité, les missions et les enjeux du territoire pour les années à venir.

Il s'adresse à tous, partenaires élus et habitants des 70 communes qui composent le pays de Saintonge Romane.



Le Pays de Saintonge Romane est présidé par **Sylvie MERCIER**, Maire de Thénac, Conseillère Départementale et dirigé par **Aurélien DURAND**.

## Évolution européenne de l'Influenza aviaire hautement pathogène

Depuis la détection du virus influenza aviaire hautement pathogène H5N8 sur deux cygnes aux Pays-Bas le 23 octobre, le nombre de cas dans la faune sauvage ne cesse de croître en Europe. Des foyers domestiques et des cas dans l'avifaune sauvage ont été confirmés non seulement aux Pays-Bas mais également en Allemagne et au Royaume-Uni.

**L'accélération de la dynamique d'infection accentue le risque d'introduction du virus en France via les couloirs de migration actuellement empruntés par les oiseaux sauvages.**

Face à cette situation, le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Julien Denormandie a décidé de faire passer de « modéré » à « élevé » le niveau de risque d'introduction du virus influenza aviaire par l'avifaune en France métropolitaine ou dans les départements traversés par les couloirs de migration de ces oiseaux sauvages et dans les zones à risque particulier [1].

Cette décision a été prise après information des professionnels des filières avicoles et de la fédération nationale des chasseurs et consultation de l'Office français de la biodiversité.

[1] Les zones à risque particulier abritent des zones humides fréquentées par les oiseaux migrateurs.



### RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



**Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe.**

**Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, il est conseillé de :**

- ▶ **confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;**
- ▶ **exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.**

**Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire.**

**L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :**

**protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;**

**éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;**

**ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;**

**protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;**

**réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.**



**Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.**

POUR EN SAVOIR PLUS : [HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-D-UNE-CRISE-SANTAIRE](http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-d-une-crise-santaire)

**Julien Denormandie appelle au strict respect des mesures de biosécurité et à la surveillance accrue de la part des acteurs professionnels, des particuliers détenteurs d'oiseaux, et des chasseurs.**

## RETOUR EN IMAGE - Avec Jean-François FAVRE

Jean-François FAVRE vient de réaliser une nouvelle peinture pour l'église.



Eglise de Saint Sever

**Pourquoi avez-vous choisi de représenter Saint François d'Assise dans cette nouvelle peinture pour notre église ?**

Dans ma première peinture, j'ai représenté le saint patron de l'église de Saint Sever : Saint Symphorien.

Pour cette seconde peinture, j'ai pensé qu'il était intéressant d'évoquer Saint François, proclamé patron des écologistes depuis 1979 par le pape Jean-Paul II. En effet, Saint François a réussi à vivre en harmonie avec la nature peuplée d'animaux.

Avec Saint François, nous pouvons réfléchir à la cause animale : la préservation des espèces menacées par le bouleversement des équilibres écologiques.

**Que représente la peinture ?**

La peinture évoque les différents thèmes du *Cantique des créatures* chanté par Saint François pour louer la beauté du monde.

*Loué sois-tu, mon Seigneur, avec toutes les créatures,*

- pour **Frère Soleil**, par qui tu donnes le jour, la lumière,

- pour **Sœur Lune et les étoiles**, dans le ciel tu les as formées, claires, précieuses et belles,
- pour **Frère Vent**, et pour l'air et les nuages,
- pour **Sœur Eau**, qui est très utile et très humble, précieuse et chaste,
- pour **Frère Feu**, par qui tu éclaires la nuit,
- pour **Sœur notre mère la Terre**, qui nous porte et nous nourrit, qui produit la diversité des fruits, avec les fleurs diaprées et les herbes.

*« Avec Saint François, nous pouvons réfléchir à la cause animale »*



Jean-François Favre devant son œuvre  
Eglise de Saint Sever

**Pourquoi tous ces animaux représentés sur cette peinture ?**

À l'Alverne, en Italie, Saint François s'émerveillait de voir les oiseaux si nombreux autour de lui.



Saint-François d'Assise transmet  
un message d'amour est de paix

Il interpréta cette farandole comme un appel à résider à cet endroit et il y bâtit un couvent. Il se mit à prêcher aux oiseaux, manifestant ainsi son amour envers tous les êtres même les plus humbles. François apprivoisa également le féroce loup qui terrorisait la région de Gubbio. Ce loup est représenté sur la peinture au moment où il vient se blottir contre Saint François.

**Pour conclure, quel est le sens de cette peinture ?**

Cette peinture montre comment Saint François, par son respect de la nature et son action auprès des animaux, nous transmet un message d'amour et de paix sur la terre.

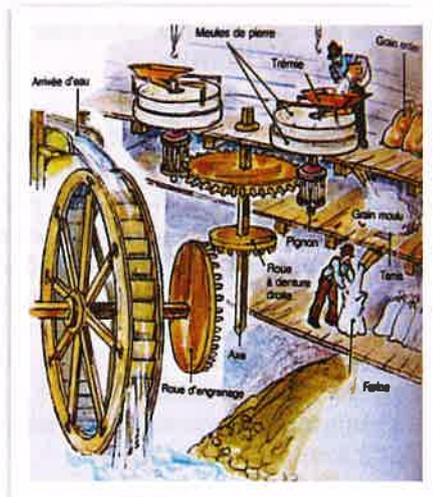
## INTERVIEW - Nées au Moulin de Chantemerle...

**Nées au Moulin de Chantemerle ... Mireille en 1929 et Henriette en 1932, racontent leurs jeunes années.**

Nous habitons Saint Sever : la limite entre les communes de Saint Sever et de Courcoury se situe au milieu de la Seugne soit après le moulin de notre famille.

Il y avait beaucoup de passage devant les moulins, des charrettes et des tombereaux, menés par des chevaux, des mulets, des bœufs ou même des vaches, venaient déposer les sacs de grain à moudre.

Le moulin réalisait des farines pour animaux, et de l'huile de noix. Sur une courte durée pendant la guerre de 39/45, notre père a moulu de la farine de blé pour fabriquer du pain.



Fonctionnement du moulin

Pour réaliser l'huile de noix, les familles apportaient les cerneaux de noix, prêts à être pressés. C'était un travail de patience réalisé dans de nombreux foyers, le nôtre également. Après avoir ramassé les noix, il faut les dénoiser (les casser), chez nous c'est notre père qui cassait toutes les noix, et le soir, à la veillée on « énoisait », on séparait les cerneaux des coquilles



Les Moulins de Chantemerle

Henriette aimait bien ce processus de fabrication à froid de l'huile de noix qu'elle nous explique : Les noix : disposées dans une auge avec de l'eau et du sel sont écrasées par une meule en pierre, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de morceaux. La pâte obtenue, enfermée dans du chanvre est disposée dans une auge avec égouttoir et mise sous presse avec un serrage progressif. Pour faire un litre d'huile de noix, il faut compter 6 kg de noix entières représentant environ 2kg de cerneaux.

Nous n'avons pas été malheureuses, même si nous n'avions pas de jouets ni de jeux, pas de TV ni de TSF (radio), nous jouions à la marelle, à cache-cache...

Le dimanche et le plus souvent possible, nous retrouvions Liliane et Noëlle, nos cousines de Château Bouyer, chez nos grands parents maternels, journées de jeux et de joies

Nos parents nous ont toujours incitées à la lecture, les livres d'enfants étaient prêtés par l'école, les livres pour plus grands par la bibliothèque de la mairie.

Lorsque les crues s'annonçaient, mon père surveillait heure par heure la vitesse de montée, il savait quand mettre les meubles

sur cales.

Il savait aussi observer la crue, il disait par exemple que si une crue décroît trop rapidement, elle va remonter encore plus vite et encore plus haut.

Pour nous, si la crue n'était pas trop importante, un pont de fortune, confectionné avec des planches nous permettait de

passer pour aller à l'école.

Si elle était importante, c'était la joie, nous allions dormir chez nos grands-parents maternels qui habitaient juste à côté.

Mireille raconte qu'elle a vu sa petite sœur Henriette qui avait alors 4 ans, tomber dans l'eau de la crue qui tourbillonnait et l'emportait. Heureusement leur grand père n'était pas loin, il l'a vite « repêchée », frictionnée, elle n'a pas eu le temps d'attraper un rhume..... mais quelle peur !



Crue de la Seugne

Dans ce texte, Mireille et Henriette nous ont par des mots offert quelques images de leur enfance.

## FOCUS - le SAS / Quand la Mairie fait peau neuve

En deux temps la mairie et ses abords se sont transformés, terminé les murs gris et parasités.

### Au printemps 2017 :

Le S.A.S. (Association assurant l'accompagnement des salariés en réinsertion) s'est afféré à rajeunir la mairie en effectuant un hydro-gommage puis le remplacement d'un linteau cassé et reprise des joints. Le chantier se termina par la restauration du « Monument aux Morts ».



### 2020 la seconde phase :

C'est sous un soleil de plomb que les travaux se sont poursuivis; murettes, abris bus, grilles et portail, toujours dans la bonne humeur, malgré les conditions difficiles que vous connaissez.



A la mi-août, quand l'échafaudage fut déposé et le dernier coup de pinceau donné, nous avons pu apprécier le fruit de leur travail.

Nous remercions Madame Virginie BOUVARD, Directrice du S.A.S., l'ensemble du personnel, tout particulièrement Monsieur Laurent COUTIN qui a organisé et géré le chantier ainsi que tous les membres de son équipe.



Et bien sûr, tout se termina par un repas pris en commun sous le préau de l'école...

## LE MONDE D'APRÈS

### Environnement et développement durable

#### PERSPECTIVES

En 2015 les dirigeants du monde ont adopté à l'ONU un programme déclinant 17 objectifs à atteindre pour 2030, afin d'accélérer la transition vers un monde plus durable.

Plusieurs plateformes de citoyens engagés relayent l'information sur internet en essayant d'apporter des idées, des solutions, dont des groupes d'habitants ou des citoyens isolés peuvent s'inspirer pour apporter leur pierre.

Voici quelques exemples de leurs réflexions ou expériences :

#### **Pour moins de pollution, plus d'animation du territoire, une meilleure alimentation et plus de solidarité :**

- Aménager un poulailler partagé,
- Eteindre l'éclairage public de 0 à 6 heures ou utiliser du solaire,
- Protéger au maximum les îlots de biodiversité et y sensibiliser les citoyens,
- Réaliser des aménagements pour la petite faune,
- Créer un « repair café » ou l'on répare plutôt que l'on ne jette,



- Donner une seconde vie aux objets qui restent des années au fond d'un placard;
- Eduquer les élèves au tri des déchets à la cantine,
- Mettre en place un composteur partagé (notamment pour les déchets verts),
- Utiliser le vrac à l'épicerie,
- Proposer quelques vélos électriques partagés,
- Produire une alimentation locale biologique pour la cantine,
- Sensibiliser à la lutte contre le moustique tigre,
- Travailler pour un village apaisé : réduction de la vitesse à 30, création de cheminements, de jeux pour enfants, d'un jardin communal...
- Encourager les systèmes agro-écologiques et le zéro pesticide au cimetière,
- Soutenir le programme Re-sources pour protéger la ressource en eau,

Mettre en place des journées de « ramassage » régulières avec l'aide des associations,

- Eduquer à la santé en favorisant l'activité physique gratuite pour toutes les catégories d'âge par le loisir et sans pression ; organiser un défi « allez les communes on bouge » en comptabilisant le plus grand nombre de minutes d'activité physique,
- Sensibiliser les enfants au risque sanitaire de l'ambrosie,
- Essayer d'obtenir un Label (bio-engagé, eco-propre, village fleuri, vélotouristique, en poésie, village étoilé, intercommunalité amie des enfants...),
- Installer une ou plusieurs boîtes à dons,
- Organiser des temps d'échanges entre voisins.



*« Des solutions dont des groupes d'habitants ou des citoyens isolés peuvent s'inspirer pour apporter leur pierre. »*



# INFOS PRATIQUES

## Local ou Maison à louer

De nombreuses demandes de logement parviennent actuellement en mairie. Si vous êtes susceptibles de proposer un local ou une maison à louer sur la commune, merci de le faire savoir auprès du secrétariat de mairie au **09 77 08 17 68** ou **05 46 91 02 65**, qui vous mettra en relation.



## Rappel des horaires de l'agence postale communale



Ouverture, lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de **13 h 30 à 17 h 00**

Adresse : 59 Rue de Saintonge, 17800 Saint-Sever-de Saintonge  
Tel. 05.46.95.82.36

## Gendarmerie - Conseils et Prévention



En cas de vol, pensez-y !



## Collecte des mobiles usagés

La commune de Montils a mis en place à la mairie une collecte de mobiles usagés en partenariat avec Orange et Emmaüs.

Pour plus de renseignements, voici le lien :

<https://collecte-mobile.orange.fr>

à défaut vous pouvez déposer votre vieux mobile au [Point de collecte](#)

**Association POUR LA VIE - Saintes Hugo**

24 Rue Victor Hugo c/o INTERNTY  
17100 Saintes

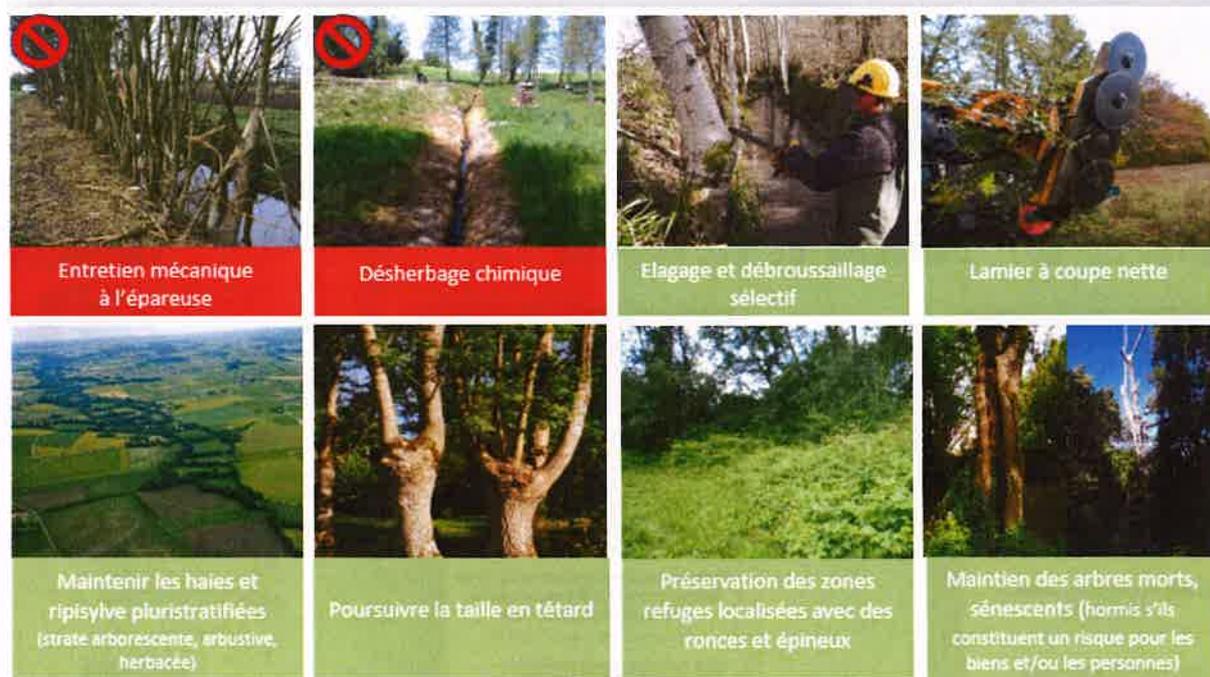


## BIODIVERSIT'HAIE : LES BONNES PRATIQUES POUR LA PRÉSERVER

Haie et ripisylve (végétation en bord de cours d'eau), c'est le même principe ! **Leur maintien est essentiel** car elles assurent plusieurs fonctions : limite l'évaporation de l'eau en été, favorise l'infiltration de l'eau en période hivernale, lutte contre l'érosion, structure les paysages et les vallées, piège et filtre les eaux de ruissellements issues des terres agricoles...

Arbre, arbuste... tout pousse tellement vite en été et vous avez envie de les tailler ... Mais patience, ce n'est pas la bonne période pour intervenir. Oiseaux, insectes, beaucoup d'animaux trouvent refuge, alimentation et se déplacent dans ces haies ou en bord de rive en période estivale. **Intervenez de septembre à début février pour les préserver, avec des méthodes douces et de façon raisonnée.**

*« Haie et ripisylve !  
Leur maintien est essentiel »*



### Le saviez-vous ?

Les arbres morts et sénescents sont favorables aux insectes, dont deux espèces protégées :

le Lucane Cerf-Volant

et la Rosalie des Alpes qui se nourrissent de bois morts.



Pensez-y

Vous souhaitez planter des haies sur vos parcelles ? Le programme EVA17, porté par la Chambre d'Agriculture et le Département de Charente-Maritime, finance les plants et le paillage

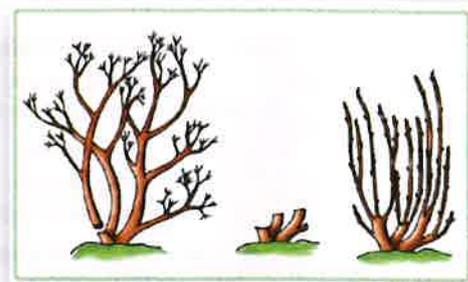
## ENTREtenir LES ARBRES ET ARBUSTES ?

Recéper un arbre, un arbuste, permet de donner plus de vigueur à celui-ci, de le rajeunir et donc de conserver les souches déjà en place. Cela va également permettre de le densifier (multiplication des rejets) et de diversifier (variation des hauteurs et de formes) la végétation.

### LE RECÉPAGE

- Choisir de jeunes individus vigoureux, dont la base du tronc est comprise entre 3 et 6 cm de diamètre.

- Couper l'arbre à sa base, le plus proche possible du sol. Cela va permettre à de nouvelles pousses d'apparaître à la base du tronc (mais il n'y a plus une seule pousse unique mais plusieurs).



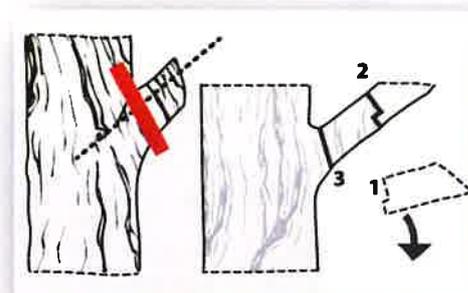
Recépage

### L'ÉLAGAGE

L'élagage permet de limiter l'extension des végétaux, d'éclaircir l'arbre ou l'arbuste, ou de couper des branches malsaines, cassées.

Pour élaguer, il faut :

- Réaliser un élagage en trois temps, pour éviter le déchirement de la branche.
- Réaliser des coupes soignées, perpendiculaires à l'axe de la branche à enlever et au plus près du tronc.



Élagage

## QUELQUES ESSENCES LOCALES...



Aubépine



Prunellier



Fusain d'Europe



Cornouiller sanguin



Érable champêtre



Frêne commun

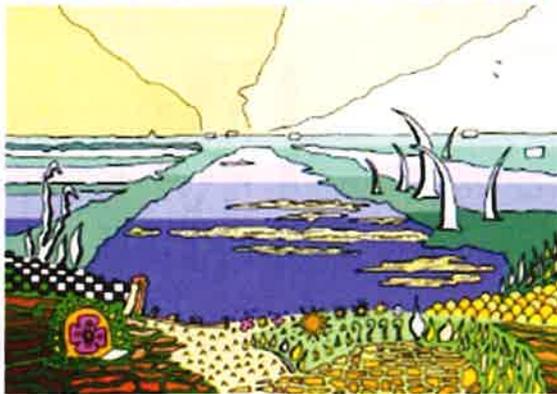


Chêne pubescent



Aulne glutineux

# LA PAGE DE L'ARTISTE - Partons avec Deni...



Born in Saint Sever de Saintonge

Deni BONNAUD



Mairie  
de  
Saint Sever de Saintonge

Adresse activité principale

Tél. / répondeur : 09 77 08 17 65  
Tél. / Fax: 05 46 91 02 65  
Messagerie : mairie@stsever17.fr



## Erratum

Trait d'union juillet 2020 - page 26

Résultat des élections COLOMBIERS

Au lieu de lire : Le Maire Dominique BLANCHET

Lire : Le Maire Jean-Claude DURRAT-SPRINGER.

## PROGRAMME DES ASSOCIATIONS

Le calendrier des associations n'étant pas arrêté, sachez que chacune d'entre elle a hâte de vous proposer ses manifestations pour 2021. Aussi, elles vous attendent nombreux dès la reprise des activités.

## CHEZ NOS VOISINS

### LES GONDS

"Parce que les solidarités de proximité supposent une prise de conscience collective de ce que seulement quelques minutes d'attention à l'autre peuvent changer beaucoup, une véritable pédagogie de la solidarité doit être pensée, appliquée, développée et diffusée afin de s'inscrire dans le quotidien de chaque citoyen."

Atanase Périfan

Président de la Fédération Européenne Des  
Solidarités de Proximité (FESP)

[www.localsolidarity.com](http://www.localsolidarity.com)

Voici comment parle le créateur de la FETE DES VOISINS...

Le 25 octobre dernier il était aux Gonds, venu récompenser nos voisins pour leur engagement solidaire durant la première phase de confinement par le label VILLE

CONVIVIALE / VILLE SOLIDAIRE 2020.

- création d'une page Facebook avec les numéros d'urgence,
- cours de sport et de diététique en ligne,
- coloriage en ligne pour enfants,
- élaboration de 2000 masques par 30 bénévoles,
- fabrication de 120 tartiflettes et pizzas à destination du personnel de l'hôpital et des sapeur-pompiers,
- potagers solidaires mis en place par les ouvriers municipaux...

A l'étude : l' HEURE CIVIQUE, donnée par chaque citoyen chaque mois en faveur d'une action solidaire...

## ÉTAT CIVIL



Avis de naissances : 3

Mariages : 4

Transcription de décès : 1

Décès : 3

## Nouvellement installé à Saint Sever

**Lionel DEBUISSE**

Tous Travaux

propose ses services : démoussage, nettoyage et traitement, entretien et réparation, isolation etc.



Lionel DEBUISSE  
06.63.08.16.17



email  
[travo.eco@gmail.com](mailto:travo.eco@gmail.com)



internet  
<http://travoeco.wix.com/lioneldebuissier>



**Bulletin d'Informations Communales**

Siège : Maire de St SEVER de Saintonge

**L'équipe rédactionnelle**

Lucette BARBAUD – Aline BIDARD – Audrey FERREIRA – Brigitte LECLERC – Jean-Pierre PEQUIGNOT –  
Karine RESSOUCHE – Nathalie TRICOIRE

**Dépôt légal janvier 2021**

Tirage : 300 exemplaires



Document imprimé sur papier recyclé